

# Etude de fréquentation

## Introduction

L'Office national des forêts, dans un objectif de satisfaire une demande sociale et de développer son offre touristique, souhaite faire effectuer une étude de fréquentation des forêts en région PACA, pour mieux comprendre les modes de fréquentation et les attentes du public et pour faire valoir la fonction d'accueil des forêts aux différents acteurs (gestionnaires, élus, professionnels du tourisme et usagers).

L'objectif de l'étude, défini avec l'Office national des forêts, est de caractériser les différents publics en forêt, d'en distinguer des caractéristiques singulières, du point de vue des modes de fréquentation et du rapport à la forêt et à sa gestion (aménagement, entretien, protection, coupes...). L'étude est faite en deux étapes : une pré-enquête qualitative en vue d'élaborer un questionnaire pour, dans un second temps, mener une étude quantitative de plus grande ampleur.

La pré-étude consiste en l'analyse des différentes pratiques du public des forêts et de ses représentations (vision ou conception) de la forêt concernant notamment les problématiques de gestion (production et protection). Cette étude permettra la création d'un questionnaire des opinions et types de fréquentation du public en forêt.

L'hypothèse principale de la présente étude est que les types de fréquentation (hédonistes, de contemplation et de prédation) et le rapport à la forêt qui les conditionne sont socialement différenciés par le capital culturel (niveau de diplôme) des populations qui la fréquentent : les pratiques de contemplation étant plutôt le fait des couches moyennes et supérieures intellectuelles (professions libérales, professeurs, étudiants...), tandis que les pratiques hédonistes sont plutôt le fait des catégories sociales économiquement et culturellement moins favorisées. Le sens donné à ces pratiques s'insère dans une vision de la forêt et une conception du rapport forêt-société. Les divers types de pratiques trouvées en forêt pourraient révéler différentes conceptions du rapport homme-nature et expliquer les positionnements différenciés du public vis-à-vis des modes de gestion, de production (prélèvement de bois en forêt), d'aménagement (accueil du public) et de protection de la nature (réserves, prise en compte de la biodiversité).

Pour vérifier ces hypothèses, nous avons défini avec l'Office national des forêts le protocole d'enquêtes qualitatives suivant : 16 entretiens semi-directifs devaient être effectués dans 4 massifs forestiers différents, présentant des degrés d'aménagement et de protection différenciés (très protégé / très aménagé ; très protégé / non aménagé ; non protégé / non aménagé ; non protégé / très aménagé – *cette typologie peu nuancée doit être comprise du point de vue du visiteur non averti. Il s'agit d'aménagement pour l'accueil et non d'aménagement forestier et la protection fait référence à la réglementation la plus visible par les visiteurs: cœur de Parc national ou réserve biologique. Une erreur a été commise de ce point de vue pour l'Esterel, site classé, qui a été rangée dans les sites non protégés.\**), au près d'un public diversifié socialement (catégories socioprofessionnelles et niveaux de diplômes). Le guide d'entretien comprenait des questions sur les pratiques et manières de pratiquer et leurs motivations, ainsi que leur conception de la forêt et de la gestion forestière.

Dans un premier temps, nous allons présenter le cadre théorique et les concepts-clés utilisés dans l'analyse des entretiens dans le cadre de la pré-enquête. Dans un second temps, nous allons présenter les 4 massifs sélectionnés pour les entretiens. Dans un troisième temps la méthodologie ; et, enfin, l'échantillon et les principaux résultats de l'enquête qualitative.

*\*Ajout en italique de David Tresmontant ONF, après réception de l'étude*

## 1. Cadre théorique

Face à la diversité des pratiques recensées en forêt par les enquêtes, Picon a classé les différentes pratiques de fréquentation des espaces naturels en trois catégories<sup>1</sup> : les pratiques de prédation (caractérisées par un prélèvement, par exemple, la chasse, la pêche, la cueillette...), les pratiques hédonistes ou de détente (piquenique,

balade en famille...) et les pratiques de contemplation (observation de la faune et de la flore, contempler la beauté de la nature...).

Kalaora a montré que la fréquentation des forêts était surtout le fait des classes moyennes et supérieures et que les pratiques de fréquentation étaient socialement différenciées, c'est-à-dire qu'elles variaient en fonction des caractéristiques socioculturelles (niveau d'instruction principalement) des individus<sup>2</sup>. En effet, dans la tradition culturaliste bourdieusienne<sup>3</sup> concernant la consommation de la culture, ce qui distingue les pratiques de consommation élitistes des catégories plus favorisées culturellement et économiquement des pratiques dites "vulgaires" est moins le bien consommé (la forêt) que la manière de consommer : les pratiques de l'élite culturelle se trouvent dans la recherche de ce qui plaît (valeur esthétique), tandis que les pratiques dites "vulgaires" sont plutôt de l'ordre de ce qui fait plaisir. Les pratiques en forêt obéissent aux mêmes principes : les pratiques de contemplation sont plutôt le fait des couches moyennes et supérieures intellectuelles (professions libérales, professeurs, étudiants...) tandis que les pratiques hédonistes sont plutôt le fait des catégories sociales économiquement et culturellement moins favorisées. Les pratiques hédonistes valorisent plutôt la détente, la convivialité et les activités en famille. Au contraire, les pratiques de contemplation sont des pratiques ascétiques, de communion avec la nature et qui se réfèrent principalement à l'écologie scientifique, mais aussi à la littérature et à l'art. Les pratiques de contemplation peuvent être simplement visuelles ou encore "multi-sensorielles", dans une logique de fusion corporelle avec la nature, logique qu'on trouve davantage dans la fréquentation des espaces naturels protégés ou dans l'expérience de pratiques extrêmes (escalade, parapente, etc.)<sup>4</sup>. Les pratiques de contemplation peuvent également être de type scientifique ou savant (observation de la faune et de la flore) ou de type non spécialiste (beauté du paysage...)<sup>5</sup>.

Selon ces deux auteurs, les motivations de plaisir ou, au contraire, d'ascétisme (esthétique, communion), qui motivent les pratiques se traduisent dans les manières de pratiquer : schématiquement, les pratiques de contemplation (de consommation distinguée) seraient plutôt des pratiques solitaires, faites profondément dans la forêt et en dehors des sentiers, reposant (pour la contemplation savante) sur des équipements du type appareil photographique à longue focale ou au contraire sans équipement particulier (pour la contemplation non spécialiste), plutôt pratiquées en dehors des saisons touristiques et des périodes de temps libre (week-end, notamment le dimanche).

Concernant les conceptions relatives à la forêt et aux rapports forêt-société associées et donnant sens aux pratiques, Aspe et Jacqué, en étudiant l'éducation à l'environnement, montrent le rôle important joué par l'écologie scientifique dans la transformation du rapport entre l'homme et la nature<sup>6</sup>. L'écologie scientifique constitue en ce sens une nouvelle grille de lecture du rapport homme-nature qui conduit à une requalification de la nature comme vivante et de l'homme comme membre d'une espèce faisant partie d'un écosystème au même titre que les autres espèces, écosystème qu'il a le pouvoir de perturber ou de protéger. La nature acquiert dès lors une valeur intrinsèque, en soi, indépendamment de son utilité aux activités socio-économiques des sociétés humaines (forêt récréative ou forêt productive). La notion de biodiversité fait de la diversité du vivant l'essence même de la nature vivante, où chaque élément de l'écosystème a une valeur en soi. Cette conception de la nature considérée comme milieu (par opposition à la nature considérée comme ressource) a donné lieu aux politiques de protection de la

---

<sup>1</sup> Picon B., 1987, "Les conflits d'usage sur le littoral camarguais : protection de la nature et pratiques sociales, *Norois*, Poitiers, t. 34, n°133-135, pp. 73-80.

<sup>2</sup> Kalaora B., 1981, "Naissance et développement d'un loisir urbain. La forêt de Fontainebleau", *Etudes rurales*, n°83, pp 97-109.

<sup>3</sup> Bourdieu P., 1979, *La distinction, critique social du jugement*, les éditions de minuit, 670 p.

<sup>4</sup> Kalaora B., 2001, "A la conquête de la pleine nature", *Ethnologie française*, vol. 31, n°4, pp.591-597.

<sup>5</sup> Picon B., 1987, *Op. Cit.*

<sup>6</sup> Aspe C. et Jacqué M., 2012b, "De l'approche patrimoniale à la gestion durable des forêts : l'entrée "biodiversité" comme nouveau canon d'appréhension du réel", *Forêt Méditerranéenne*, t.XXXIII, n°2, juin, pp.1-10.

nature et de patrimonialisation des espaces naturels<sup>7</sup> et la notion de biodiversité est maintenant devenue centrale dans les politiques de gestion des espaces naturels<sup>8</sup>. Pour autant, différentes études montrent que les conceptions de la nature, du patrimoine et de la biodiversité sont diversifiées : Kalaora et Claeys et Jacqué concernant les notions de nature (sauvage et/ou aménagée) pour le public des forêts<sup>9</sup> ; Aspe concernant les représentations de la biodiversité et de la naturalité à protéger pour les populations locales (considérés principalement comme cadre de vie, familial), les gestionnaires et les scientifiques se référant plutôt à des critères d'évaluation scientifico-techniques<sup>10</sup> ; la notion de patrimoine renvoie elle aussi à de nombreux objets, tels que la forêt inviolée et primitive, des objets naturels apparaissant comme les produits historiques de pratiques sociales (par exemple, les forêts domestiques et la sylviculture...), des espèces emblématiques, des paysages<sup>11</sup>... Cette variété serait due à des conceptions différentes des forêts et de la valeur qui lui est attribuée (de legs, d'existence, d'usage ou d'échange).

Ces conceptions semblent se construire en opposition d'une part avec la société rurale et ses pratiques de prédation et d'autre part la société industrielle dont les risques et les pratiques sont sources de pollution et de destruction de la nature, entendue comme patrimoine ou comme cadre de vie. Aspe (1991) montre que la notion de patrimoine à l'origine s'est précisément construite dans le local dans une remise en question des pratiques de la société paysanne et par un mouvement de mise en commun des ressources naturelles et que ce mouvement a été instigué par les couches moyennes<sup>12</sup> ; les deux conceptions de la nature qui motivent ces pratiques (nature comme milieu pour les couches moyennes et nature comme ressource pour une partie de la société paysanne) coexisteraient et seraient en concurrence. Kalaora, en étudiant le public d'une réserve naturelle du littoral montre que les pratiques de communion avec la nature relève de logiques sortant du cadre ou du moins qui seraient en opposition avec la logique des sociétés industrielles<sup>13</sup>.

## 2. Méthodologie de l'enquête

Ainsi, pour l'échantillonnage, il fallait d'une part qu'il y ait une composition sociale variée des interviewés et d'autre part des stratégies de gestion différenciées en termes de protection et d'aménagement des massifs. Les zones d'étude ont donc été choisies en fonction de leur degré d'aménagement et de protection. Les informations sur les sites sélectionnés ont été recueillies à partir de recherches sur internet, de documents officiels fournis par l'Office national des forêts et les Offices du tourisme et des entretiens avec certains agents de l'ONF.

### 2.1. Présentation des terrains de l'étude

#### 2.1.1. Forêt domaniale de Castillon : site très aménagé, non protégé

Il s'agit d'une forêt périurbaine de moins de 400 hectares, située au nord de Port-de-Bouc, dans le département des Bouches du Rhône, à proximité de cinq villes : Istres (40 000 habitants), Saint-Mitre-les-Remparts (5500 habitants), Martigues (43 000 habitants), Port-de-Bouc (17 000 habitants) et de Fos-sur-Mer (14 000 habitants). Selon les études de fréquentation précédentes, il s'agit en majorité d'une fréquentation de proximité. Le site contient 4 étangs (Lavalduc, Citis, Pourra et l'Engrenier), un club hippique et un site archéologique (à côté de la chapelle Saint-Blaise).

---

<sup>7</sup> Aspe C., 1991, "L'environnement : une histoire entre les couches moyennes et la localité, in Aspe C., *Chercheurs d'eau en Méditerranée*, ed. du Félin, Paris, pp.191-213.

<sup>8</sup> Aspe C. et Jacqué M., 2012b, *Op. Cit.*

<sup>9</sup> Kalaora B., 1981, *Op. Cit.*; Claeys C. et Jacqué M., 2000, "Le massif forestier de la Clape : nature de proximité et nature pittoresque ? Etude de fréquentation auprès de ses usagers", *Forêt Méditerranéenne*, t. XXI, n°1, pp.19-24.

<sup>10</sup> Aspe C., 2008, "La naturalité entre *profunda scientia* et esthétique verte : l'exemple de la forêt, *Forêt méditerranéenne*, t. XXIX, n°4, pp.517-524.

<sup>11</sup> Aspe C. et Jacqué M., 2012a, *Environnement et société : une analyse sociologique de la question environnementale*, édition de la Maison des sciences de l'homme, Paris, édition Quae, Versailles, 279p.

<sup>12</sup> Aspe C., 1991, *Op. Cit.*

<sup>13</sup> Kalaora B., 2001, *Op. Cit.*

L'Office national des forêts présente<sup>14</sup> la forêt de Castillon comme étant un site riche en flore méditerranéenne et en espèces d'oiseaux. Elle est également présentée comme un site très aménagé (parkings, "miséricordes" en bois, fontaines d'eau potables, tables d'orientation, tables de pique-nique...), mettant en avant ses sentiers entretenus pour la promenade et les activités sportives (randonnée, course pédestre, parcours de santé, chasse, équitation, VTT), mais aussi la découverte du patrimoine naturel et historique (on y trouve un site archéologique), et accessibles à tous (notamment aux personnes handicapées, avec un chemin spécialement aménagé pour elles, le sentier du Pourra).

Au niveau de la gestion forestière, l'Office national des forêts entreprend des actions de reboisements et d'éclaircissements. La gestion (coupes et plantations) est donc présente sur le massif.

La réglementation y est relativement peu contraignante, elle est surtout relative à la défense des forêts contre les incendies : interdiction d'utiliser du feu, de faire du camping, du caravanning et des barbecues ainsi que de circuler en voiture, moto ou cyclomoteur, sur les chemins forestiers. La cueillette, les animaux et le "horspiste" sont autorisés<sup>15</sup>. L'accès au massif peut être interdit au public en cas de conditions climatiques favorables au risque incendie.

#### 2.1.2. Forêt domaniale de Sainte-Baume : site très aménagé, très protégé (réserve biologique dirigée)

La forêt de la Sainte-Baume est un site relativement étendu, sur plusieurs territoires : Roquevaire, Riboux, Auriol, Cuges-les-Pins, Nans-les-Pins et Saint-Zacharie. Depuis 2013, la forêt de Sainte-Baume s'est engagée dans une démarche de labellisation : le label de "Forêt d'exception". Il s'agit d'une démarche associant élus et acteurs locaux afin de mettre en valeur la "multifonctionnalité" et la "gestion durable" du site<sup>16</sup>. En effet, la forêt de la Sainte-Baume accueille de nombreux usages, productifs, touristiques de loisir, de recherche scientifique et de chasse. Le projet d'un Parc régional naturel est également d'actualité, soulignant cette volonté de conserver tous les usages.

Dans le cadre de cette étude, les entretiens se sont concentrés sur la zone autour de la grotte de Marie Madeleine, à proximité du Plan d'Aups Sainte-Baume et de l'Hostellerie. Cette zone a la particularité d'être un lieu de pèlerinage, car elle abrite une grotte qui aurait, selon la légende, accueilli la retraite de Marie Madeleine. Le pèlerinage en tant que tel a été inauguré en 1295 par le pape Boniface VIII et les Dominicains à la suite de la redécouverte des reliques de Marie-Madeleine à Saint-Maximin<sup>17</sup>. Les sentiers (Chemin des rois, Canapé et Chemin du Saint-Pilon) ont été aménagés pour l'accueil des pèlerins, des promeneurs et des randonneurs et pour la canalisation de cette fréquentation (barrières en bois empêchant l'accès aux sentiers hors des chemins autorisés, signalétique importante...). Les chemins en eux-mêmes sont entretenus et aménagés pour faciliter la montée des pèlerins à la grotte ou au Saint-Pilon (sentiers en escaliers, bancs en pierre et en bois, etc.).

La forêt domaniale de la Sainte-Baume est également un site très protégé : il s'agit d'une réserve biologique "dirigée" depuis 1973<sup>18</sup> (gestion conciliant conservation d'habitats remarquables et fréquentation du public), par contraste avec les réserves biologiques intégrales où la fréquentation est interdite et où la forêt est laissée en "libre évolution". De ce fait, la forêt domaniale de Sainte-Baume est considérée comme un modèle de "forêt relique" ou encore "forêt climax" par les botanistes et les forestiers : en effet, en tant que lieu sacré, elle a été préservée depuis plusieurs siècles et, de ce fait, elle est considérée n'avoir pas subi de "perturbations"<sup>19</sup>.

---

<sup>14</sup> Sur son site internet : [http://www.onf.fr/activites\\_nature/++oid++e01/@@display\\_leisure.html](http://www.onf.fr/activites_nature/++oid++e01/@@display_leisure.html), consulté le 12/06/2014.

<sup>15</sup> Site internet de l'Office du tourisme de Port de Bouc : <http://portdebouc.fr/cadre-devie/environnement/castillon.html>, consulté le 12/06/2014.

<sup>16</sup> Cf. site de l'ONF : [www.onf.fr/gestion\\_durable/sommaire/action\\_onf/forest\\_exception/@@index.html](http://www.onf.fr/gestion_durable/sommaire/action_onf/forest_exception/@@index.html), consulté le 22/08/2014.

<sup>17</sup> Cf. Hamon V., Guieu G., Shrive B., Chondroyannis P., SPANU P., Lechat L., Pochon O., Munier M., Vanhove T., 2007, *Rapport de l'Observatoire de la fréquentation en forêt, Analyse des Sites*, document ONF.

<sup>18</sup> Source : INPN (Inventaire national du patrimoine naturel) [inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR2300014](http://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR2300014), consulté le 22/08/2014.

<sup>19</sup> Chalvet M., 2013, "La forêt domaniale de la Sainte-Baume : un espace exceptionnel et protégé en Provence", *Les Cahiers de Framespa* [En ligne], 13, mis en ligne le 15 mars 2013, consulté le 22/08/2014. En ligne : <http://framespa.revues.org/2250>.

Dans la réserve, la réglementation est assez contraignante : en plus des interdictions liées au risque incendie, le public n'a pas le droit de sortir des sentiers aménagés et balisés ni de cueillir des fleurs (sauf dérogations) ou d'arracher la végétation. Les chiens, bien qu'admis, doivent être tenus en laisse.

2.1.3. Forêt domaniale de l'Estérel : site non aménagé, non protégé (*voir note plus haut : il s'agit en fait d'un site classé*)\*

La forêt de l'Estérel se trouve à proximité de Saint-Raphaël et d'Agay. Forêt littorale, elle offre un panorama sur la côte et la mer Méditerranée. Elle est présentée par l'Office du tourisme de Saint-Raphaël comme une forêt géologiquement intéressante : en effet, il s'agit d'un massif volcanique de 32 000 hectares, dont 14 000 sont classés ZNIEFF (Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique) depuis 1996. La forêt domaniale s'étend sur près de 6000 hectares et appartient à l'Etat depuis 1870. La sylviculture et la production de bois ont été très présentes dans la gestion passée (les routes ont été goudronnées en 1980 pour faciliter le passage des camions transportant les grumes – *information de source non professionnelle*\*), et, si aujourd'hui elles restent une priorité, dans les faits, l'exploitation est réduite<sup>20</sup>.

La zone où ont été donnés les entretiens est celle se trouvant au nord d'Agay, en remontant vers le Pic de l'Ours. Elle est peu aménagée (à l'exception d'un espace de pique-nique au début du site et de sentiers pour les randonneurs, promeneurs), et peu protégée, du moins dans la zone concernée par les entretiens. Les routes menant au parking du Pic de l'Ours sont même très accidentées. Un "sentier botanique des senteurs" a néanmoins été aménagé entre le plateau d'Anthéor et le rocher de Saint-Barthélémy. La réglementation est surtout relative au risque incendie.

2.1.4. Forêt domaniale du Bachelard (Parc national du Mercantour) : non aménagé, très protégé (parc national naturel)

La forêt domaniale du Bachelard se trouve dans le Parc national du Mercantour, au sud de Barcelonnette, dans la vallée de l'Ubaye (Alpes de Haute Provence). Elle s'étend sur 5430 ha. La principale essence trouvée est le Mélèze. Sa spécificité est qu'étant en très haute altitude, elle est surtout constituée de pâturages et de roches et peu de forêt (au sens strict d'espace boisé). Sur le plan de la gestion, l'Office national des forêts n'y exploite plus de bois. En revanche, une partie de la surface fait l'objet de location de pâturages<sup>21</sup>.

La zone des entretiens faisant partie du "cœur" du Parc, la réglementation concernant sa fréquentation est assez contraignante. Sont interdits : les bruits et dérangements de nature à troubler le calme et la tranquillité des lieux, la chasse et le port ou détention d'une arme, les chiens (à l'exception des chiens de troupeau au travail), le dépôt, l'abandon ou le jet de déchets, les feux, les prélèvements (minéraux, fossiles, etc.), les cueillettes (végétaux, fruits, etc.) - bien qu'une réglementation spécifique existe pour certaines plantes, baies et champignons -, le camping, la circulation et le stationnement des véhicules motorisés en dehors des voies autorisées, la pratique du VTT. Le survol (vol libre ou vol à voile) est réglementé<sup>22</sup>.

\*Ajouts en italique de David Tresmontant ONF, après réception de l'étude

---

<sup>20</sup> Source : Gestion forestière, Site Natura 2000 de l'Estérel - FR 9301528, t.1.

<sup>21</sup> Source : Savignat G., Reimringer K., 2002, "Étude de l'évolution de la biodiversité des prairies de fauche et des prés bois de Mélézins de l'étage sub-alpin dans le vallon du Bachelard", Mémoire de DEUST GEN, 2e année.

<sup>22</sup> Cf. le site du Parc national du Mercantour : [www.mercantour.eu/index.php/presentation/reglementation-du-coeur-de-parc/tableau](http://www.mercantour.eu/index.php/presentation/reglementation-du-coeur-de-parc/tableau), consulté le 24/08/2014.

## 2.2. Méthodologie de l'échantillonnage

Comme remarqué dans le rapport intra-site de l'Observatoire de la fréquentation des forêts<sup>23</sup>, il est difficile d'interroger les gens en forêt, d'autant plus peut-être pour des entretiens semi-directifs, du fait de la disponibilité et du temps demandés par l'exercice. Au contraire, le public est plutôt indisponible (pressé ou occupé) et dans une logique de relaxation et de sport qui ne convient pas forcément à un entretien sur leurs représentations. L'idéal aurait été de prendre rendez-vous avec les personnes intéressées par un entretien plus approfondi et de les rencontrer ultérieurement chez elles. En outre, le public va rarement seul en forêt ; or l'entretien est généralement un exercice en face-à-face et les entretiens de groupe sont souvent moins approfondis. La méthode de prendre rendez-vous aurait permis d'éviter en partie les entretiens groupés.

Une autre difficulté a consisté à trouver un public diversifié socialement et de par ses pratiques. Grâce à l'observation, il s'est avéré qu'en fonction des endroits des massifs, le public et ses pratiques divergent (probablement à cause des aménagements et des signalétiques), l'enquêteur a donc essayé de couvrir les différentes zones afin d'avoir un échantillon le plus large possible. Par ailleurs, le moment auquel aborder les personnes est également délicat ; le moment le plus propice est à la fin de la pratique, lorsque la personne s'apprête à rentrer chez elle, aussi les parkings, lorsqu'ils centralisent le public, sont de bons endroits pour mener les entretiens.

De ce fait, à Castillon, les entretiens ont été surtout donnés au niveau du parking du club hippique. De plus, l'enquêteur a accompagné certaines personnes dans leur pratique, pour pouvoir les interroger. Sur les sentiers, il est très difficile d'arrêter les joggeurs ou les vététistes ; la fontaine à eau peut constituer un endroit adapté pour questionner ce type de public. Un couple a été interrogé sur le parking de Saint-Blaise, mais ils n'allaient pas en forêt, ils venaient pour le site archéologique, qu'ils n'ont pas pu visiter à cause de la fermeture pour cause de risque incendie. Leur niveau de diplôme et de catégorie socioprofessionnelle ont été plus élevés que ceux qui ont été rencontrés dans la forêt même.

A Sainte-Baume, les entretiens ont été donnés le long du chemin des Rois, du Canapé et sur le chemin du Saint-Pilon en montant vers le sommet, ainsi que sur le sentier qui relie le parking du chemin des Rois à l'Hostellerie. Les bancs disséminés le long des chemins ont permis notamment de faire les entretiens dans des conditions plus faciles pour les interviewés.

A la forêt du Bachelard, les entretiens ont été donnés le long de la route qui relie Bayasse (à l'entrée du cœur du Parc national du Mercantour) au Col de la Cayolle. Quand une voiture était garée sur le bas-côté, l'enquêteur s'arrêtait et attendait ses propriétaires. Quelques entretiens ont été donnés au parking sur le Col, notamment pour les personnes ne quittant pas la route (cyclistes et motards). En effet, de nombreux cyclistes et motards y font une pause avant de reprendre leur périple.

A l'Estérel, les entretiens ont été donnés à différents endroits stratégiques du massif : à l'endroit des tables à l'entrée, sur le parking en prenant à gauche avant l'arrivée au lac, près du lac, sur le parking de Saint-Barthélémy près du "sentier botanique des senteurs", sur le parking de la grotte de Saint-Honorat appelée SainteBaume, le long du chemin avec les vues panoramiques sur le littoral et la mer, et qui mène jusqu'au parking du Pic de l'Ours. Puis sur parking du Pic de l'Ours lui-même. Seul le parking de Saint-Barthélémy et les tables de pique-nique à l'entrée n'ont pas fait l'objet d'entretiens, du fait que les personnes trouvées au moment du passage de l'enquêteur ne parlaient pas le Français.

Pour chaque massif, les périodes d'entretiens se sont déroulées en deux temps, une fois en semaine et une fois en période de week-end, du fait de la probabilité d'y trouver des publics différents<sup>24</sup>.

Au total, il a été fait 28 entretiens. 4 pour chaque massif ont été sélectionnés pour analyse, les plus complets du point de vue de la grille d'entretien prévu par le protocole d'enquête. Les autres entretiens, retranscrits, pourront être pris en compte lors de la création du questionnaire.

La mobilité de l'enquêteur a permis de rencontrer un public différencié socialement, comme il sera présenté dans la section suivante.

---

<sup>23</sup> *Op. Cit.*

<sup>24</sup> Kalaora B., 2001, *Op. Cit.*

### 3. Résultats de l'enquête qualitative

#### 3.1. Présentation de l'échantillon de l'enquête

Les caractéristiques sociodémographiques des interviewés :

Massifs	CSP	Type de fréquentation	Sexe	Diplôme	Âge
Bachelard	Etudiante	Locale	Femme	BAC+2	24
	Ouvrier	Excursionniste	Homme	Aucun	58
	Retraité ouvrier	Locale	Homme	CAP	62
	Etudiant	Excursionniste	Homme	BAC+2	21
	Etudiant	Excursionniste	Femme	BAC+5	26
	Etudiant	Excursionniste	Homme	BAC+5	25
	Profession intermédiaire (ex Cadre supérieur)	Excursionniste	Homme	BAC+6	58
	Retraité Profession intellectuelle supérieure	Excursionniste	Femme	BAC+4	75
	Profession intellectuelle supérieure	Excursionniste	Homme	BAC+5	40
Sainte-Baume	Employée	Locale	Femme	BAC+2	50
	Profession intermédiaire	Locale	Femme	BAC+2	64
	Profession intermédiaire	Excursionniste	Homme	Aucun	67
	Profession intermédiaire	Excursionniste	Femme	BAC+5	51
	Profession intermédiaire (ex Dirigeante d'entreprise)	Locale	Femme	BAC+3	42
	Sans emploi	Excursionniste	Femme	BAC	58
	Employée	Excursionniste	Femme	BAC+2	29
Castillon	Employée	Locale	Femme	BAC	51
	Profession intermédiaire	Locale	Femme	BAC+3	51
	Retraité ouvrier	Locale	Homme	Aucun	63
	Employée	Locale	Femme	BAC+2	49
Estérel	Retraité artisan	Excursionniste	Homme	Aucun	64
	Retraitée femme au foyer	Excursionniste	Femme	Aucun	65
	Profession intermédiaire	Excursionniste	Femme	Aucun	49

Etudiante	Excursionniste	Femme	BAC	18
Employé	Locale	Homme	Aucun	50
Profession intermédiaire	Excursionniste	Femme	BAC+3	59
Ouvrier	Excursionniste	Homme	Aucun	53

Au niveau des catégories socioprofessionnelles, notre échantillon est plutôt diversifié : on y retrouve des classes moyennes, supérieures et populaires, ce qui permettra de confronter les différentes conceptions et approches de la forêt.

A partir du tableau récapitulatif ci-dessus, on s'aperçoit que le niveau de diplôme du public fréquentant les massifs protégés (Sainte-Baume, Bachelard) a tendance à être plus élevé que celui du public fréquentant les massifs non protégés (Estérel et Castillon). Le groupe de randonneurs rencontrés au Bachelard avec un niveau de diplôme moins élevé que le restant des interviewés rencontrés dans le même massif avait en leur sein une étudiante en BTS GPN (Gestion et protection de la nature) et qui se destinait à devenir accompagnatrice en moyenne montagne. Ainsi, les interviewés du parc national du Mercantour particulièrement sont issus majoritairement des classes intellectuelles (Etudiants du supérieur et Professions intellectuelles supérieures), tandis que ceux des autres massifs sont plutôt issus des classes moyennes non intellectuelles (professions intermédiaires) et des classes plus populaires (employés et ouvriers). Une étude statistique plus importante pourrait confirmer si les tendances de cet échantillon sont représentatives de la fréquentation globale des massifs sélectionnés. Le degré d'aménagement des massifs quant à lui semble moins déterminant sur les types de fréquentation, à l'exception peut-être qu'il attire davantage les locaux (Castillon, Sainte-Baume).

Cependant, le public qui manque aux entretiens est notamment celui qui pratique en club ou association ou qui visite les massifs dans des tours organisés (Estérel Découverte par exemple, ou Rando Passion pour le massif du Bachelard). A Sainte-Baume, il y a des botanistes de l'Observatoire botanique de la Région qui n'ont pas pu être interrogés. L'enquêteur a également pu croiser un amateur de botanique avec une pratique scientifique de la forêt (observation et photographie des papillons) au parc du Mercantour, malheureusement, il parlait Anglais et l'entretien n'a pas pu être approfondi. La fréquentation étrangère est importante dans des massifs comme l'Estérel, le Bachelard ou la Sainte-Baume. La barrière de la langue empêche de connaître les motivations de ces publics non francophones.

### 3.2. Des pratiques de fréquentation socialement différenciées

Conformément à notre hypothèse, le niveau de diplôme semble jouer sur le type de pratiques rencontré en forêt : ainsi, dans la forêt du Bachelard, site protégé où l'on trouve les classes au niveau de diplôme le plus élevé, les pratiques de contemplation sont importantes. Par exemple, ces deux étudiants, BAC+5 en écologie et BAC+5 en agronomie, font de la grande randonnée sur 7 jours, bivouaquant dans le parc national du Mercantour. Ce site est le plus propice au "tourisme naturel", la contemplation de la nature étant l'objet même de la fréquentation. D'autres pratiques, plus hédonistes, se cantonnent à la route, comme le cyclisme ou la moto. La forêt du Bachelard et plus largement le Parc lui-même ne sont alors que traversés.

La "diversité" et l'"abondance" des espèces ou des paysages sont des critères esthétiques qui ont été mobilisés concernant les pratiques de contemplation. Par exemple : *"Et puis c'est très intéressant - comme tout - une fois qu'on met le doigt dedans, découvrir la diversité des forêts et des alpages, c'est... Les Alpes, c'est vraiment chouette, quoi. Et puis, là, en deux jours, on a vu 6-7 espèces d'orchidées différentes... Eh ben, moi j'adore ça, quoi. C'est vraiment super. Et c'est pas fini, on va en voir un paquet d'autres en plus"* (Etudiant en écologie, BAC+5, Bachelard). *"J'ai trouvé que c'était très varié, qu'il y avait des fleurs magnifiques... On a vu des marmottes, on est très contents. C'était très beau."* (Profession intellectuelle supérieure, BAC+5, Bachelard). *"C'était magnifique... Ah, c'est varié à chaque virage..."* (Profession intellectuelle supérieure, BAC+5, Bachelard). C'est cette valeur esthétique qui donne à la forêt sa valeur patrimoniale. En revanche, il n'y a pas eu de références à des espèces rares ou endémiques, ni de références littéraires ou artistiques pour mettre en valeur les pratiques de contemplation. Pour le public moins diplômé, ce sont des références à l'histoire qui ont été mobilisées : site



archéologique à Castillon, croix du Paris-Saigon pour le Bachelard<sup>25</sup>, grotte de Marie-Madelaine pour la Sainte-Baume... Et c'est plutôt dans le sens où elle abrite un site chargé historiquement ou culturellement que la forêt acquiert pour ce public un statut patrimonial. Par exemple, à Sainte-Baume : *"Ici, on appelle ça une forêt relique, aussi. Parce qu'il y a un lourd patrimoine, vu qu'il y a eu beaucoup de pèlerinages aux temps des rois..."* (Profession intermédiaire, BAC+2, Sainte-Baume). Une troisième forme de patrimonialisation a été repérée : il s'agit d'une requalification de la forêt et des éléments naturels comme vivants, et le "respect" du vivant comme justification de cette patrimonialisation. *"Il y a aussi un patrimoine qui est plus large, un patrimoine mondial. Qui comprend tout : donc on retrouve le respect de la vie sous toutes ses formes"* (Profession intermédiaire, BAC+5, Sainte-Baume).

La forêt de Sainte-Baume est le lieu de pratiques religieuses (des pèlerins allant visiter la grotte de Marie-Madelaine ou allant à la messe, la forêt étant le passage obligé) ou de pratiques de contemplation et de communion avec la forêt. Le public rencontré n'y est pas particulièrement diplômé ; il s'agit plutôt de classes moyennes. Dans les entretiens, la forêt de Sainte-Baume apparaît comme une forêt "magique", "féérique", enchantée. De ce fait, le massif paraît être le plus propice aux pratiques de communion, peut-être du fait de son passé historique et religieux et du public plus ou moins lié à la religion qui le fréquente, le processus d'enchantement (comme son contraire, le processus de désenchantement du monde et de la nature) étant historiquement lié à la religion<sup>26</sup>. Par exemple, ces deux pèlerins, qui ont également fait d'autres pèlerinages, notamment Saint-Jacques de Compostelle et passionnés par tout ce qui est tradition et culture religieuses :

*"On se sent dans la forêt, vraiment. Parce qu'il y a ce côté dense. On sent qu'on entre dans la nature. Et elle a quelque chose - ce matin, avec la brume - de magique.*

- *Mais c'est totalement Sintra. Sintra, on dit que c'est un lieu féérique, les gens ils viennent se marier en haut, etc. Et la forêt, elle lui ressemble vraiment. (...)*

- *On fait le vide, on marche, on ne parle pas... On arriverait directement sur un parking, ce ne serait pas du tout pareil."* (Pèlerins, Sainte-Baume). Ces deux pèlerins ont également fait d'autres pèlerinages, notamment Saint-Jacques-de-Compostelle.

Autre exemple, cette coache de vie, ancienne dirigeante d'entreprise, qui vient tous les ans à la grotte de Marie-Madeleine, comme en pèlerinage. Elle explique qu'elle communique avec les arbres et que la forêt de Sainte-Baume est particulièrement chargée en "énergie" : *"Oh, ben la forêt, elle est magique. Avec des arbres fabuleux, des arbres qui ont une énergie fabuleuse. Pour moi, ces arbres sont magiques. (...) C'est rare, surtout dans la région. Des forêts denses comme ça, on les trouve pas. (...) Et des lieux comme Notre Dame de Grâce à Cotignac aussi. Ouais. Des lieux très chargés, heu... Des lieux de prière, très bons, où on obtient des grâces. Comme ici, on obtient des grâces. Donc tout va avec, hein. C'est pour ça que je pense que les êtres humains se sont installés à des endroits, ce sont des lieux très chargés. En énergie, en Chi. En énergie vitale. Je suis thérapeute en énergie, c'est pour ça. Thérapeute et enseignante."* (Profession intermédiaire, ex-dirigeante d'entreprise, BAC+3, Sainte-Baume).

Les registres de discours entre pratiques hédonistes et pratiques de contemplation ne sont pas les mêmes : d'un côté, le discours appuie sur la beauté du site et des paysages, sur les animaux et les plantes ; de l'autre, sur la pratique, le ressourcement, le bien-être, les activités, le repos. De ce fait, d'un côté on a des discours où la pratique (hédoniste) a tendance à être au centre et où la forêt ne constitue que le cadre de cette pratique ; et de l'autre, des discours où la forêt (animaux, arbres, plantes) est centrale et où la pratique (de contemplation) constitue le mode de découverte du milieu.

Les pratiques hédonistes regroupent les pratiques sportives de type défoulement : vélo, VTT, marche rapide... Elles mettent en avant le plaisir éprouvé et la convivialité, la détente et l'exutoire par le sport. De ce fait, la forêt, pour le public de Castillon, est majoritairement un lieu où l'on se défoule. Ainsi, cette employée résidant à Martigues emmène ses deux petits-enfants en forêt pour qu'ils puissent y faire des activités physiques : *"Oui, parce qu'ils en ont besoin... Nous, on bougeait beaucoup, mais eux ! Alors, c'est pour ça, je les fais beaucoup marcher, d'activités, de sport, quand je les ai, parce que... Et puis, même, comme ça, ils dorment bien, sinon..."* (Employée, Castillon). Les pratiques de fréquentation hédonistes se trouvent plutôt à la forêt de Castillon, site très aménagé. Le public rencontré est un public plus populaire et moins diplômé et habitant dans les agglomérations

<sup>25</sup> Un avion qui reliait Paris à Saigon s'est écrasé en 1953 au mont Cimet.

<sup>26</sup> Weber M., 2007, , Ed. Pocket, Coll. Agora, Paris, 285p.

voisines : pique-niques, VTT, marche rapide, footing, promenades en famille ou avec le chien, pétanque, jeux, etc. Le site archéologique peut attirer quant à lui un public plus diplômé et appartenant à des catégories sociales plus aisées, comme ce couple bordelais (directeur général d'une administration publique, BAC+5) venu le visiter. La forêt de Castillon n'est alors pas la destination. Le massif est plutôt perçu comme une nature de proximité, un "parc", ou encore un "terrain de jeux". Par exemple : "*Les chasseurs. Bon, ils ne le font pas souvent, ils ont leur période. Mais une fois, je suis passée sur la route, et ça tirait de tous les côtés. Alors, c'est un peu flippant. Mais c'est pas très souvent. C'est pendant leur période, hein, en même temps. C'est aussi leur terrain de jeux, donc...*" (Profession intermédiaire, BAC+3, Castillon). Ou encore, cette employée (niveau BAC), emmenant ses deux petits-enfants à Castillon pour leur faire faire des activités en plein air : "*Ben, parce que, comme ça, c'est ce que je vous dis : il y a la nature, c'est pas trop loin de Martigues, c'est bien pour ça. Il y a un parc pour aller. Voilà.*"

Les pratiques de prédation, quant à elles, bien qu'elles ne soient plus insérées dans une logique de satisfaire un besoin, réapparaissent en partie sous forme de loisirs, en particulier chez les individus aux origines rurales : cueillette de champignons en montagne pour cette employée étant née et ayant grandi à la campagne ; cueillette dans sa région de fruits sauvages et de lavandes pour cette autre employée aux origines rurales et ne se déparant pas en forêt d'un couteau pour faire ses prélèvements. La catégorie socioprofessionnelle semble également à prendre en compte, les individus interrogés sur leurs pratiques de prélèvement appartenant surtout à des classes moins favorisées. "*On a [une cheminée]. Mais c'est plus pour le plaisir que pour chauffer*" (Femme au foyer, Estérel, aucun diplôme, origines rurales).

De manière générale, on peut distinguer "forme" de la pratique et "motivation", c'est-à-dire les raisons données à la pratique, l'"esprit" qui sous-tend cette forme<sup>27</sup>. Si certaines pratiques ont la forme de pratique de contemplation, les motivations en revanche peuvent être hédonistes et inversement. Par exemple, si les pratiques de contemplation sont de façon générale caractérisées par des motivations ascétiques (contemplation, communion) et esthétiques (beauté), elles peuvent être mixées avec des motivations hédonistes (plaisir, détente) isolées. On peut également trouver la forme d'une pratique de contemplation et y trouver des motivations hédonistes : par exemple, cette femme qui promène son chien à Castillon et qui s'arrête pour observer les fourmis faire leur nid dans un bois mort, et donner pour raisons à cet arrêt, des motivations hédonistes : "c'est sympa, c'est agréable...". De même, les pratiques de prédation peuvent être insérées dans un rapport de loisir. L'étude ne permet pas de trancher s'il s'agit de la diffusion généralisée d'une certaine forme de fréquentation ou s'il s'agit d'une "écologisation des esprits"<sup>28</sup>, l'une ou l'autre pouvant entraîner des résistances de certaines catégories sociales. Cependant, les entretiens montrent un rapport moralisé à la nature généralisé, pouvant expliquer la diffusion ou du moins la légitimation d'une forme de fréquentation, qui sera présenté dans la section suivante.

### 3.3. Un rapport moralisé à la nature partagé entre catégories sociales

#### 3.3.1. La forêt, un lieu pour se ressourcer

Les enquêtés justifient en général leur fréquentation de la forêt par un "besoin de se ressourcer", de sortir de l'urbain, de la ville et de la vie quotidienne. Par exemple, "*L'éloignement de tout ce qui est bruit, la ville, etc. C'est très important, ça ressource. Ça redonne la pêche, quoi. Pour affronter la vie après, quoi, la vie de tous les jours. C'est en ce sens-là. Moi je me sens ressourcée, un peu, dans cette forêt. (...) On n'a pas ce sentiment d'étouffement de quand on est dans une ville. Voilà. Dans une ville, il n'y a que du béton tout autour, ici, il y a peu de béton, heureusement. Sauf le peu qu'ils ont mis là, le ciment...*" (Profession intermédiaire, Sainte-Baume).

Cette logique fait apparaître un positionnement assez fort contre l'industrialisation et la modernité (télévision, véhicules motorisés...). Cette opposition entre "naturel" et "industriel" est la base essentielle des nouvelles pratiques qu'Eizner a regroupées sous le terme de "néoruralisme"<sup>29</sup>. Elles sont caractéristiques des mouvements de "retour à la nature" à la recherche de "lieux de ressourcement" et de manières de se réapproprier les espaces ruraux abandonnés par le monde paysan<sup>30</sup>. "*Le calme, la tranquillité, les animaux - les écureuils, ici,*

<sup>27</sup> Weber, 2007, *Op. Cit.*

<sup>28</sup> Kalaora B., 2001, *Op. Cit.*

<sup>29</sup> Eizner N., 1978, *Avec nos sabot... la campagne rêvée et convoitée*, Ed. Autrement, Coll. Autrement num. 14, Paris, 247 p.

<sup>30</sup> Aspe C. et acqué M., 2012a, *Op. Cit.*

*on en voit souvent. Les cigales qui viennent juste de sortir. Les balades avec le chien... Mes moments de repos, on va dire. Plutôt que rester devant la télé, hop, dans la nature, un peu. Se ressourcer. (...) Je pense qu'ici, c'est un endroit à conserver, parce qu'avec toutes les industries qu'il y a autour, toutes les maisons qui se construisent partout, c'est bien de garder des petits coins de verdure naturelle, justement - enfin, entretenue, mais plutôt sympa. En plus, avec les deux sites archéologiques, je trouve ça top, quoi. Non c'est vraiment sympa, quoi, j'aime bien. C'est des endroits que j'aime bien, ici. Je n'aime pas Port-de-Bouc, mais, ici, j'aime bien. C'est très bruyant. C'est très sale, c'est vraiment très sale. Les gens... là, justement, les gens ne respectent rien. Toute la nuit, il y a des mobylettes, des motos, des voitures qui roulent à fond... Des gens qui hurlent..." (Profession intermédiaire, Castillon, BAC+3). Elle ajoute : "Moi, j'ai besoin d'aller en forêt pour respirer. Pour respirer un bon bol d'air, surtout ici, quoi ! Ici, selon le sens du vent... c'est beurk. S'il y a le vent qui vient dans ce sens-là, on a des poussières de métal et tout ça. On voit d'ailleurs, quand il pleut, les flaques sont rouges. Et quand il y a du vent, on se demande si on est sur la même planète, c'est marrant. Par exemple, là, il y a du vent, et on ne sent rien."*

Cette réappropriation passe par la mise en patrimoine des restes issus du monde paysan<sup>31</sup>. Par exemple, cette randonneuse au Bachelard qui, interrogée sur ce qu'elle a pris en photo pendant sa randonnée, a répondu : "J'ai pris les deux ponts qui se juxtaposent, là. J'étais à un moment où j'avais les deux ponts vraiment dans le même champ de vision, ça faisait superbe. Au milieu de la nature très, très verte, il y avait le... le... comment je dirais ? - le troupeau de moutons au-dessus, enfin, ça faisait vraiment... On aurait dit un tableau. Donc, les arbres autour... Non, c'était vraiment superbe. C'est ça, H ? Q, ponts en pierre-là... Vraiment des merveilles." (Profession intermédiaire, BAC+3, Bachelard). "Oui, dans tous les cas, moi je pense... Que c'est pour ça que mettre en place des Parcs naturels est quelque chose de très important, parce que c'est... ça permet déjà de faire une sorte de petit laboratoire, de savoir un peu ce qui se passe quand on essaie de moins... moins impacter... anthropiser tout ça. Et en même temps... ben les gens font attention, quoi. Les gens savent qu'ils rentrent... qu'ils foutent les pieds dans le Parc, c'est qu'ils recherchent quelque chose de plus naturel, de plus... de plus protégé, de plus privilégié, et c'est aussi tout à fait ce qu'on cherche..." (Etudiant en écologie, BAC+5, Bachelard). Et, dans cette optique, la nature n'est pas alors à protéger pour elle-même, mais en tant que support d'activités scientifiques ("laboratoire") ou de loisirs, et dans les deux cas comme rempart contre la société industrielle. Cette logique, bien que caractéristique des classes moyennes, semble en partie se retrouver chez les autres catégories sociales, notamment à Castillon où l'opposition entre monde industriel et "coin de verdure" était le plus flagrant. Par exemple, ce retraité ouvrier, ancien chasseur, étant né et ayant grandi à Martigues, explique comment l'implantation des industries a transformé le milieu et les modes de vie : "Avant qu'ils fassent ça, Lavalduc et l'Engrenier, ils ne faisaient qu'un. Il y avait des milliers de canards, des oies, de tout. C'était pas salé, c'est eux qui ont fait ça. C'est les usines. La pétrochimie, la BP, tout ça. Les industries, elles les ont tous tués. Vous voyez Saulac ? L'usine qui est à Fos. Avant qu'elle s'installe, les marais, ils partaient de Port-de-Bouc et ils allaient jusqu'à Port Saint-Louis. C'étaient que des marécages. Il y avait des milliers de canards... Moi, je chassais le canard. Il y avait des milliers de canards, des oies, des taureaux... Vous saviez ce qu'on faisait ? Il y avait des... On prenait le bateau et on rentrait par les roubines, pour avoir des passages de cannes, et on allait caler les filets : des daurades, des loups, dans les marais. Et on avait des petits restaurants sur flotteurs, vous savez ? Dans les étangs... Et les Allemands, les Belges, tout ça, ils venaient manger juste là. Voilà, c'était le paradis. Le paradis. Et regardez, ils ont mis un usine et ça a tout tué" (Ouvrier, ancien chasseur, Castillon, aucun diplôme).

Cette conception, on le voit dans les extraits précédents, se fonde sur une éthique de la nature, basée sur la notion de "respect". Cette éthique est présente dans tous les entretiens. Mais elle ne s'y trouve pas de manière homogène. Elle peut se réduire à des considérations sur les déchets laissés en forêt ou bien aller jusqu'à l'idée de ne pas déranger les oiseaux, de se faire discret devant le paysage ou de ne pas exploiter la forêt parce que c'est la "maison des animaux". "Comme des randonneurs... heu... qui aiment bien être tranquille, regarder ce qui se passe autour et être discrets. Autant vis-à-vis des autres gens que vis-à-vis de la... du paysage. Ouais." (Etudiant en écologie, BAC+5, Bachelard). Elle passe notamment par des sentiers balisés, des signalisations, des règlements, un code de bonnes conduites, etc.<sup>32</sup> : "La nécessité, effectivement, de baliser des chemins pour pas... pour préserver l'espace naturel, ça c'est important. Alors, nous, on dégrade beaucoup moins, sur la route, puisque ce sont des chemins qui sont déjà tout tracés. Mais les Vététistes, oui, ça a des conséquences effectivement sur l'environnement,

<sup>31</sup> spe and acqué , , *Environnement et s* , Ed. Quae, Versailles, Ed. de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 279p.

<sup>32</sup> Aspe et Jacqué, 2012a, *Op. Cit.*

*oui. Oh, non, mais on en est conscients, et... Ben, on respecte toutes les signalisations parce qu'il y a beaucoup de signalisation qui sont faites par... Donc, les zones naturelles protégées, heu... elles sont assez identifiables... Parce qu'on fait tous un petit peu de VTT aussi."* (Profession intellectuelle supérieure, BAC+5, Bachelard). Parmi le code de bonnes conduites largement diffusé, se trouve celle de remporter ses déchets avec soi (plusieurs panneaux "Rempportez vos déchets" jalonnent la route qui mène au parking du centre hippique à Castillon) : l'idée que "la forêt n'est pas une poubelle" est une donnée retrouvée dans la majorité des entretiens. Lorsqu'on parle d'entretien et de respect de la forêt, l'évocation des déchets vient en premier dans de nombreux cas, avant toute autre considération, ce qui montre une large diffusion de cette éthique de fréquentation dans les discours. *"La nature, c'est respect... (...) C'est essentiel et quand on voit comment elle est... Ne serait-ce qu'en s'arrêtant, quand on voit toutes les cochonneries, c'est quand même pas difficile de ramener dans un petit sac ses cochonneries. Et puis... Alors qu'elle est si belle, qu'elle nous donne tant ! Et voilà comment elle est récompensée."* (Profession intermédiaire, BAC+3, Estérel). A Castillon majoritairement, il y a eu de nombreuses demandes d'installation de containers à poubelles : *"Regardez ici : comment voulez-vous que les gens jettent, il n'y a pas de poubelle ! Vous voyez des poubelles ? Faire des choses propres, voilà ! Tout ça, ça s'aménage. On sait ce que c'est : le gamin, il va manger un truc, hop, le papier, qu'est-ce qu'il va en faire ? Il va le jeter"* (Employée, BAC, Castillon). Ou encore : *"C'est que des déchets. Il y a du laisser-aller. C'est propre, hein, les sentiers sont bien et tout, mais ici ou ailleurs, vous avez... c'est, c'est sale. C'est un problème d'éducation, certainement. Mais... Les gens, quand ils partent, ils laissent leurs déchets. Il n'y a pas de poubelles"* (Employée, BAC+2, Castillon).

La perception des aménagements et de la réglementation est dépendante de cette éthique et du rapport moralisé entretenu avec la nature.

### 3.3.2. Perceptions des aménagements et des réglementations des massifs forestiers

La perception de l'aménagement et de la réglementation est liée à ce rapport moralisé à la nature. Les arguments positifs interviennent en faveur de l'aménagement et de la réglementation lorsque ceux-ci permettent de protéger la nature et le milieu, tandis qu'ils sont négatifs lorsqu'ils ne le protègent pas assez (en rendant l'accès trop facile, ou des pratiques de groupe telles que le pique-nique, etc.). Un exemple de perception positive des aménagements à Sainte-Baume : *"C'est surtout ce qui permet de préserver. Parce que, du coup, le balisage fait que les gens voient ça et les gens restent sur les chemins. Ça évite d'écraser tout ce qui est plantes, etc. (...) Donc on est assez respectueux de la forêt et, en principe, on ne sort pas des chemins, on essaie de respecter. Et ça, je pense que le balisage, il aide tout le monde à..."*

- *Et aussi les parkings : ils ont bien délimité les parkings, parce qu'avant, les gens ils se garaient un peu n'importe où. Et encore maintenant, hein : ils viennent, ils rentrent avec la voiture dans la forêt, et ils vont à la table de pique-nique, ils amènent tout, les glacières... Et c'est vrai qu'on a tendance à..."*

- *C'est des grandes familles qui viennent.*

- *Oui, parfois, le lendemain, on retrouve des petits sacs d'ordures par-ci, par-là, quoi, qui ont été... Il y en a qui ne respecte pas totalement, mais après, ça quand il y a les grands mouvements de personnes, c'est vrai que ce n'est pas toujours évident."* (Professions intermédiaires, BAC+2, Sainte-Baume)

Voici un exemple d'une perception négative des aménagements à Castillon : *"Attendez, ils ont fait des bêtises. Ils ont mis les tables, les chaises, c'est bien beau... Mais si vous voyez les gens ce qu'ils laissent ici... Vous n'êtes pas venue quand il y avait la... Vous savez ce que j'ai levé, moi ? Après celle-là... Cette table là-bas... La deuxième... Une couche de bébé, pleine de mouches, avec - en parlant vulgairement - de la merde. De tout. Je l'ai prise avec une canne et je l'ai mise dans la poubelle. Et par terre - je vous dis pas - des bouteilles cassées, oh pff. Les gens, ils ne respectent rien. Il ne fallait pas leur mettre les chaises ni les bancs. Ils ont fait une connerie."* (Retraité ouvrier, aucun diplôme, Castillon)

De même pour la réglementation : dans les discours, elle est perçue positivement quand il s'agit de protéger la forêt ; elle est perçue négativement quand elle gêne la pratique. *"J'ai un collègue qui est venu courir un soir... Bon, il est venu trop tard, il avait pas regardé les horaires et il s'est pris un PV. Il était moyennement content, mais bon. Il a eu son PV, hein, mais... il a essayé de le faire sauter, mais on lui a dit "Non, les horaires, c'est les horaires". Non, pour ça, ils sont carrés. C'est pas mal, parce que les gens, après, sinon... Surtout, ici, enfin... Enfin quand même, je ne suis pas d'ici - mais je trouve qu'ils ne respectent pas grand-chose. Ici, parfois, je vois des poubelles qui traînent, mais ça, malheureusement, on ne peut pas être derrière chaque personne. Ici, en tant que*

tel, c'est plutôt correct. A part la vitesse, un peu, les voitures... Malgré les dos d'âne. Mais sinon, ça va, c'est plutôt correct. Surtout, ce que je suis contente, c'est qu'on peut venir sans laisse, avec les animaux. Il y a plein d'endroits où c'est laisse obligatoire et c'est pas pratique. Oh, mais ça va, on se respecte. Moi, quand je croise des gens qui ont des chiens, j'attache la mienne. Donc, j'attends qu'ils fassent de même avec les leurs, c'est pas toujours le cas, mais bon. Mais non, ça va, sinon, c'est plutôt sympa comme endroit" (Profession intermédiaire, Castillon). Dans cet extrait, on voit bien la tension entre la réglementation conçue comme une contrainte pour sa pratique (le droit de laisser son chien sans entrave ou non en forêt), et l'idée de protéger la forêt en y mettant des contraintes et un cadre. Un autre exemple concerne un employé rencontré au massif de l'Estérel, près du lac où nagent des canards. Ce dernier aime passer ses dimanches à observer les animaux sauvages et à leur apporter de la nourriture. Or, une personne est venue promener son chien autour du lac et l'a détaché : de ce fait, le chien a couru vers les canards et les a fait fuir. L'enquête a par conséquent donné ses bouts de pain, destinés aux canards, aux fourmis qui se trouvaient sous son fourgon. "Je sais que les chiens, on ne doit pas les laisser... Ils doivent être tenus en laisse. Mais, quand on arrive à la ferme, là-bas, c'est bien marqué. Moi, ça ne me dérange pas les chiens qui cavalent, mais une fois, il y avait des dames, je leur ai dit : "Faites attention qu'il n'attaque pas les canards, parce que... Les bêtes, elles sont chez elles ici, et on doit les respecter." Elle m'a dit : "Vous avez raison, Monsieur", et elle a attaché son chien. Je lui ai dit : "Non, laissez-le", elle m'a dit : "Non, non, il est tout foufou". C'est comme le chien de la dame qu'on a vue tout à l'heure. Il a fait fuir les canards." (Employé, aucun diplôme, Estérel)

La perception des aménagements et des réglementations devient donc négative lorsqu'ils entravent la pratique. Très peu sont contre tout aménagement (nature sauvage pure et dure), parce qu'autrement elle serait impraticable (chutes d'arbres, etc.). Par exemple, ce couple d'amis rencontré au Col de la Cayolle, pratiquent la randonnée près de chez eux, dans la forêt de l'Estérel :

- *Oui, [on fréquente] beaucoup l'Estérel, beaucoup à pieds. Et en vélo. Mais on en a beaucoup plus bavé dernièrement à l'Estérel* (Retraitée profession intellectuelle supérieure, BAC+4, Bachelard). - *Ouais, on a fait un truc...* (Profession intermédiaire, ex-cadre supérieur, BAC+6, Bachelard) - *Parce que ce n'est pas très bien balisé, les chemins...*

- *En fait, il y avait un sentier qui s'était effondré, suite au ravinement dans la.... l'Estérel. Et on s'est retrouvé face à des...*

- *A porter nos vélos. [Rires]*

- *Voilà, à porter nos vélos. C'était pas terrible. Donc bon. Ça arrive."*

Autre exemple : "Parce que nous venons de Suisse, et quand on voit maintenant - on exploite les forêts, on considère que ça coûte trop cher de récupérer les branches, donc on laisse tout au sol, à vous dire "Mais ça crée de la biodiversité", je veux bien... Mais les forêts deviennent franchement impraticables. Donc, heu... Encore une fois, non" (Profession intermédiaire, aucun diplôme, Sainte-Baume). Enfin : "Non, justement il faut qu'il y ait rien [aucun aménagement]. - Moins il y en a, mieux c'est. - Comme ça, les gens, ils ne viennent pas. Ils restent près des parkings. (...) Bon, les chemins, il faut qu'ils soient entretenus. - Oui, il faut qu'ils soient entretenus." (Etudiante, BAC, et profession intermédiaire, sans diplôme, Estérel). Plutôt contre l'aménagement, ces deux interviewées veulent néanmoins pouvoir pratiquer leurs randonnées et leurs promenades sur des sentiers entretenus et praticables.

Le rapport à plus ou moins d'aménagements et de réglementations est donc lié au rapport à la forêt et à la pratique de la forêt. Les pratiques de contemplation et de prédation souhaiteront moins d'aménagements ; tandis que les pratiques hédonistes souhaiteront plus d'aménagements en lien avec leur pratique (balisage, tables de pique-nique, poubelles, etc.). On peut d'une certaine manière parler d'aménagements "nobles" et moins nobles, relativement aux pratiques qu'ils favorisent : la perception des aménagements accompagnerait donc le phénomène de distinction entre pratiques "nobles" et pratiques "vulgaires"<sup>33</sup>. Ainsi, par exemple, cette étudiante randonneuse rencontrée au Bachelard et se destinant à être guide de montagne, explique que les aménagements de type pique-nique, etc. sont adaptés pour les familles et à disposer à l'entrée, tandis que les vrais randonneurs, ceux qui s'éloignent dans la montagne, n'en ont pas besoin : "Si, en bas, pour les familles, pour qu'ils piqueniquent... Là, OK. Après, en hauteur, c'est pas la peine, surtout qu'avec la neige et tout ça, il faudra recommencer. Et puis ceux

<sup>33</sup> Bourdieu, date, *Op. Cit.*

*qui montent vraiment, ceux qui font vraiment des grosses randonnées, ils sont habitués"* (Etudiante, BAC+2, Bachelard).

Mais, du fait du phénomène de moralisation du rapport à la nature, cette éthique peut conduire à la stigmatisation d'un certain type de public, dont les pratiques sont associées à des manquements à cette éthique. Ce sont les pratiques hédonistes et de prédation qui sont désignées. *"S'il y a plus d'aménagements, il y aura plus de saletés"* (Etudiant ingénieur, BAC+2, Bachelard). De même, ce couple de randonneurs à l'Estérel : *"Et si on veut pique-niquer, on s'assoit dans l'herbe. Il n'en faut pas trop [de l'aménagement]. - Toutes ces tables de pique-nique... - Il faut rester nature. - Il en faut, parce que quand on a des enfants... - On ne va pas faire des aires bébé non plus. - Non, ce qui est aménagé, je n'aime pas particulièrement"* (Retraité artisan et femme au foyer, aucun diplôme, Estérel). Autre exemple, concernant la réglementation : *"Regardez les Gentianes, c'est pareil, hein... On ne va pas... On ne va pas aller cueillir toutes les Gentianes... Au contraire... Mais il faut les préserver, parce que si tout le monde se met à cueillir des Gentianes de partout, voilà, c'est... c'est chacun à son petit niveau essaie de faire..."* (Profession intermédiaire, ex-cadre supérieur, BAC+5, Bachelard).

Le rapport à la gestion forestière est également tributaire de cette éthique de la nature, remettant en cause l'approche productiviste et utilitariste de la nature. Cependant, le public se positionne de façon différenciée concernant les questions des formes de gestion (production, protection) et la conception de la forêt qui les légitime.

### 3.4. Le rapport à la gestion forestière (production, protection, accueil du public)

La notion de gestion n'est pas toujours très concrète pour les interviewés. Certains ont même esquivé la question ou ne se sont pas sentis légitimes pour y répondre, et le diplôme joue sur ce phénomène. La production n'est pas non plus un sujet toujours très facilement abordé par le public en forêt, notamment à Castillon. La protection, en revanche, est un sujet qui fait l'unanimité, peu ne s'en sentent pas concernés ou s'en désintéressent complètement (signes d'une exclusion subjective ou objective de certaines catégories sur le sujet<sup>34</sup>). Pour autant, l'objet et les raisons de cette protection sont diversifiés.

De manière générale, l'idée de production et de coupe de bois, et surtout de coupes à blanc, est exclue des espaces protégés comme la Sainte-Baume ou la forêt du Bachelard. Pour autant, dans les discours, la production n'est pas toujours incompatible avec l'idée de protéger les forêts. A partir des entretiens, nous avons repéré trois positions par rapport à la gestion forestière (coupe de bois, dans une optique de production de bois ou non) et à la protection de la forêt (en général, concernant les maladies, le risque incendie, les espèces invasives, la biodiversité, etc.). En plus du niveau d'instruction, les origines rurales ou urbaines semblent également déterminer ce positionnement envers les orientations de gestion.

- La production de bois (exploitation) est vue comme un élément essentiel de la gestion et elle contribue à la protection et à l'embellissement des forêts.

Les arguments avancés sont ceux de la lutte contre les maladies, le fait d'avoir de belles forêts qui rapportent de l'argent. La forêt est conçue comme une ressource pour les activités humaines (construction, bois de chauffage...). Dans ces discours, les forêts sont souvent présentées comme sous-exploitées. *"C'est une ressource locale importante, et pour la construction..."* (Etudiante en agronomie, BAC+6, Bachelard). *"Non, ça ne me pose pas du tout de problème. L'exploitation du bois. Je pense qu'elle est très bien gérée et que... C'est à la fois normal de la faire, et si c'est bien fait - je pense que c'est le cas en France - et bien, il faut continuer."* (Etudiant en écologie, BAC+5, Bachelard). *"Une forêt qui n'est pas exploitée, souvent, c'est une forêt qui... Il y a des espèces qui disparaissent."* (Etudiante en agronomie, BAC+6, Bachelard) - *"... et qui n'est pas en bonne santé."* (Etudiant en écologie, BAC+5, Bachelard). *"Moi, je pense qu'en France on a quand même un potentiel bois qui est quand même assez important. Mais, là, il faut faire confiance, parce qu'il ne faut pas déboiser à tort et à travers."* (Profession intermédiaire, BAC+3, Estérel). *"La gestion forestière... C'est faire en sorte d'avoir du beau bois pour rapporter des sous. (...) Parce qu'après, s'ils ont tous le même âge, si ça n'est pas géré, il suffit qu'il y ait une maladie, qui touche toute la forêt, il y a tout qui meurt. (...) [La production de bois], c'est un moyen. Non, moi je chauffe au bois, de toute manière on a du papier, le bois c'est important."* (Etudiante, BAC+2, Bachelard).

<sup>34</sup> Bourdieu P., 1979, *Op. Cit.*

- Un autre positionnement définit la gestion comme ayant pour rôle de favoriser la biodiversité ou de préserver le milieu naturel (contrôle des populations...).

Cette conception considère la forêt comme un patrimoine à protéger et à faire croître : elle a une valeur de legs et d'usage. L'intervention active de l'homme est valorisée. Les arguments avancés concernent la lutte contre les catastrophes naturelles ou les incendies, le maintien des paysages, etc. Dans ces discours, la coupe de bois permet l'aménagement de la forêt, mais ne l'aborde pas du point de vue de son utilité à la consommation des hommes ; les motivations productivistes des pratiques de coupe de bois sont même critiquées et constituent l'objet de mise en garde pour le futur des forêts. Cependant, coupe de bois et protection ne sont pas absolument incompatibles dans cette démarche. Cette conception semble plutôt le fait de personnes issues d'un milieu rural.

*"Moi quand on parle de biodiversité, je dis c'est une nécessité. Absolue. C'est obligatoire. Il faut tout préserver. Il faut préserver les choses, parce que si on ne préserve pas cette diversité, on va droit dans le mur. Préserver contre le temps, préserver contre tout ce qui peut éventuellement dégrader cette diversité. C'est pas seulement contre l'homme. Il y a des... d'autres... je ne sais pas, moi... des prédateurs qui éventuellement prendraient le dessus sur d'autres... d'autres espèces... Je pense qu'il faut préserver les espèces animales, les espèces végétales, tout quoi... Si vous avez, par exemple, je ne sais pas, moi... les tortues de Floride qui viennent infester tous les cours d'eau et qui détruisent tout l'habitat... Et vous avez aussi les ragondins... C'est pareil, c'est une espèce qui a été importée des Etats-Unis, qui est venue ici et qui, bon, qui colonise les cours d'eau, les machins, les trucs, et qui dévastent complètement. Il faut essayer de préserver... Il ne faut pas les éradiquer, mais il faut essayer de préserver un minimum de choses, parce qu'ils détruisent... Ils détruisent les habitats, donc bon, il faut... Il faut trouver l'équilibre, il faut préserver cet équilibre. C'est nécessaire. (...) Je ne dis pas qu'ils n'ont pas le droit de vivre, mais bon, il faut essayer de faire en sorte... De maintenir un équilibre et pas que ce soit quelque chose d'invasif, ou certaines espèces prennent le pas sur les autres. Il ne faut pas que l'espèce humaine non plus prenne le pas sur les autres espèces. Ça me paraît logique, moi. On ne dit pas... On emprunte la terre aux générations futures, hein."* (Profession intermédiaire, ex-cadre supérieur, BAC+6, Bachelard).

*"Exploitions ce qui est à exploiter en fonction de nos besoins, mais n'essayons pas - arrêtons de vouloir gérer ! On veut tout gérer ! L'être humain est un prédateur, il veut tout gérer. Pourquoi ? Aussi pour des raisons économiques. Dans la plupart des cas"* (Profession intermédiaire, aucun diplôme, Sainte-Baume) *"Or, il faudrait peut-être qu'on descende de notre piédestal, heu... et puis qu'on adopte une autre vision, parce que nous venons de Suisse, et quand on voit maintenant - on exploite des forêts, on considère que ça coûte trop cher de récupérer les branches, donc on laisse tout au sol, à vous dire "Mais ça crée de la biodiversité", je veux bien... Mais les forêts deviennent impraticables."*

*"Ben, du coup, je ne savais pas... Je ne savais pas - en fait, ils coupent certains arbres pour, volontairement, ou juste les arbres qui menacent de tomber ? Là, je ne sais pas trop comment... Pour nettoyer... Alors, c'est encore un détail, mais l'autre jour je me promenais et il y avait un tronc, et je voyais des petits tas de sciures par terre. Alors je me suis arrêtée, et j'ai vu les fourmis qui creusaient les troncs et qui sortaient un à un les morceaux de sciures c'était excellent, quoi. Donc, je pense que c'est ça, ils doivent en laisser pour... pour la biodiversité ! Par contre, ce qui est bien, c'est qu'ici, il n'y a pas trop de chenilles processionnaires. Pourtant, c'est des pins partout. Parce que, moi, avec la chienne, je fais, très, très attention. L'autre fois, on était dans les Calanques, à Marseille, il y en avait partout. Partout, partout. Et ici, il n'y en a pas. Alors, est-ce que c'est eux qui nettoient ? Ou est-ce qu'il y a un... Je ne sais pas ! En tout cas, c'est sympa comme tout, parce qu'il n'y en a pas. Donc, c'est pas dangereux"* (Profession intermédiaire, BAC+3, Castillon).

- Une dernière position rejette toute forme de gestion et valorise la forêt "sauvage".

Pour cette catégorie-là, la forêt se gère toute seule, elle n'a pas besoin des hommes pour évoluer, elle a son cycle et ses dynamiques, sans que l'homme ait besoin d'intervenir. Dans cette optique, l'intervention de l'homme est forcément négative et la forêt acquiert une valeur d'existence. *"Gérée, je ne sais pas si elle est gérée... Elle se gère, hein. Moi, je trouve que c'est beau"* (Employé, aucun diplôme, Bachelard) *"[On fait ça ] pour les Anglais, les touristes. Les Chinois et tout ça. Non mais c'est vrai, c'est pour eux. Ils sont contents, ils se disent "C'est la forêt", alors que pour nous, c'est pas la forêt. Pas du tout. [La forêt] C'est quand c'est naturel, voilà. On laisse comme c'est. On ne touche rien. On laisse la "biodiversité"."* (Profession intermédiaire, BAC+3, Bachelard). La production de bois équivaut à de la déforestation et elle apparaît comme irrespectueuse du vivant et du milieu. Par exemple : *"On voudrait garder la forêt intacte, mais c'est pas forcément bien, quoi. Il faut la laisser travailler. -*

*Ben oui, puisqu'elle est vivante.*" (Employée, BAC+2, Sainte-Baume). *"Moi, pour moi, un arbre, c'est vivant. Voilà. C'est tuer l'arbre. Il y a quelques mimosas, là, en bas. Je vois les gens, ils arrivent, clac, les branches. Je leur dis : "Non. Vous blessez l'arbre ! Et si vous, on vous casse un bras ?""* (Employé, aucun diplôme, Estérel). *"Elle doit être protégée par tout ce qui est exploitation et braconnage (...). Laisser la nature où elle est.* (Etudiante, BAC, Estérel). *"Je suppose que le pin parasol il a un sens, cet arbre. Il n'est pas là par hasard.* (Profession intermédiaire, sans diplôme, Estérel).

Cependant, la présente étude ne permet pas pour l'instant de définir avec précision les variables engagées dans ces différents positionnements (catégories socioprofessionnelles, niveau de diplôme, origines rurales ou urbaines), mais l'étude statistique pourrait apporter à ce sujet des éléments de réponse.

## Conclusion

Du fait des conditions des enquêtes (les problèmes de disponibilité du public, les entretiens de groupe...), certains aspects, notamment dans la description des pratiques ou au niveau des modes de gestion et des représentations de la forêt, qui auraient demandé davantage de temps, n'ont pas pu être abordés ou approfondis durant les entretiens ; cependant, cette pré-étude menée auprès du public de 4 forêts domaniales différentes en région PACA (Castillon, Bachelard, Estérel et Sainte-Baume) ont permis de dégager des variables déterminantes dans les modes de fréquentation du public : le niveau de diplôme, la catégorie socioprofessionnelle et les origines urbaines ou rurales des individus. Et il est vraisemblable que ces mêmes variables jouent dans le positionnement envers les formes de gestion, mais la pré-étude ne permet pas de l'affirmer.

Pour récapituler les résultats de notre enquête, le niveau de diplôme du public fréquentant les massifs protégés a tendance à être plus élevé que celui du public fréquentant les massifs non protégés. Une étude statistique plus importante pourrait confirmer si les tendances de notre échantillon sont représentatives de la fréquentation globale des massifs. Le degré d'aménagement, en revanche, ne semble pas déterminant sur les types de public, à l'exception peut-être qu'il attire davantage les locaux. Les formes des pratiques et leurs motivations sont liées au niveau de diplôme et aux catégories socioprofessionnelles : elles conditionnent et sont conditionnées par la perception de la forêt dans laquelle elles s'insèrent. Par exemple, la forêt de Sainte Baume, lieu de pratiques religieuses, du fait de son histoire liée à la grotte de Marie-Madelaine, est un lieu propice aux pratiques de communion et à la conception d'une forêt magique et "enchantée". Si, pour le public aux pratiques de contemplation, la forêt acquiert par elle-même un statut patrimonial du fait de la diversité et de l'abondance comme critères de beauté, pour un public moins diplômé, ce sont les références à l'histoire qui lui donne ce statut patrimonial (c'est-à-dire sa valeur touristique), ou au fait qu'elle soit vivante (valeur en soi). Ni l'art, ni la littérature, ni les espèces rares ou endémiques n'ont été mobilisés comme critères. Enfin, les pratiques de prédation se trouvent en particulier chez les personnes aux origines rurales, mais elles sont bien souvent insérées dans une logique de loisir.

En outre, il nous est apparu que, malgré les pratiques de fréquentation différenciées, une "éthique de la nature" était largement diffusée au sein du public. Elle se caractérise par un positionnement contre l'industrialisation, l'urbanisation et la modernité et une recherche de lieux de ressourcement. Elle passe notamment par la mise en place de sentiers balisés, de signalisation, la diffusion de bonnes conduites, etc. Les questions d'aménagements et de réglementations sont perçues à travers cette grille de lecture. Cependant, son appropriation est elle-même dépendante d'un rapport à la nature hérité et de pratiques et d'habitudes de fréquentation. De ce fait, les publics aux pratiques hédonistes et aux pratiques de prédation ont tendance à être stigmatisées dans le cadre de ce rapport moralisé à la nature.

Enfin, concernant la gestion, il a été repéré à partir des entretiens 3 positionnements : un premier considérant la production de bois comme un élément essentiel de la gestion : la forêt est alors conçue comme une ressource pour les activités humaines ; un second qui attribue à la gestion le rôle de favoriser la biodiversité ou de préserver le milieu naturel : dans cette optique, la forêt est perçue comme un patrimoine à protéger et à faire croître, elle a une valeur de legs ou d'usage, et l'intervention de l'homme est valorisée. Enfin, un troisième positionnement



qui rejette toute forme de gestion et valorise la forêt sauvage. Pour ce pôle, l'intervention de l'homme est forcément négative et la nature acquiert une valeur en soi, du fait qu'elle est considérée comme vivante.

Ainsi, outre les variables, cette pré-étude a permis de dégager des orientations qui pourront être prises en compte dans la création du questionnaire : les différentes formes de pratiques à articuler aux différentes motivations mobilisées par le public et ses attentes vis-à-vis de la fréquentation des forêts, le rapport moralisé à la nature et son impact sur les perceptions des aménagements, de la réglementation et de la fréquentation du public, ainsi que les positionnements vis-à-vis des modes de gestion. Ces orientations dégagées par la pré-étude pourront ensuite être confirmées et précisées par l'enquête quantitative et le questionnaire, qui auront pour but de faire une description précise des différents types de public et de ses attentes en forêt. Les entretiens permettront de proposer aux enquêtés des items les plus proches possibles de leurs opinions. Ils permettront également d'apporter des éléments qualitatifs à l'enquête statistique et d'enrichir l'interprétation des données qui seront recueillies.